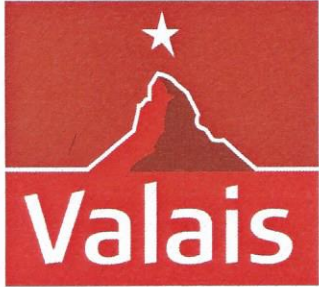




Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonale di certificazione

# CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

**le Règlement d'utilisation de la marque Valais® et le Règlement d'attribution et d'utilisation de la Marque Valais® pour les produits agricoles et agroalimentaires du 10.04.2008; ainsi que le(s) cahiers des charge(s) spécifique(s) de la Marque Valais®**

sont respectées par:

Frutonic SA  
Jean-Yves Clavien  
Rue de la Temporie 4  
1962 Pont de la Morge

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Jus de pommes

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2017

Numéro d'enregistrement OIC-MVSJUS-0515-60755

Lausanne, le 27 mai 2015

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann  
Président

Roman Tscherrig  
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.